

GUIDE LIVRET 1

(en dehors du dispositif REVA)

Partie 1

Découvrir le Diplôme VAE Adapté : Les Étapes Essentielles

Obtenir un diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche significative, mais il est primordial de poser les bonnes questions pour trouver le diplôme qui correspond parfaitement à vos besoins et à votre parcours professionnel. Voici les étapes essentielles pour vous guider dans cette quête :

1. Discerner la Valeur des Diplômes

Tout d'abord, il est crucial de comprendre que tous les diplômes ne sont pas équivalents en termes de reconnaissance et de valeur sur le marché de l'emploi. Certaines certifications ont plus de poids que d'autres, il est donc important de faire un choix éclairé.

2. Opter pour un Diplôme Reconnu par l'État

Le choix d'un diplôme reconnu par l'État est essentiel pour garantir votre investissement dans la VAE. Ces diplômes sont officiellement validés par les autorités compétentes et sont généralement bien acceptés par les employeurs.

3. Explorer France Compétences et Décrypter un Diplôme Inscrit sur France Compétences

Pour obtenir des informations essentielles sur les diplômes VAE, il est recommandé de se renseigner auprès de France Compétences. Cette entité est le référent incontournable pour tout ce qui concerne la validation des acquis.

Un diplôme inscrit sur France Compétences est un gage de qualité et de reconnaissance. Ces certifications répondent à des critères stricts et sont conformes aux standards nationaux.

4. Examiner le Référentiel du Diplôme

Pour choisir judicieusement votre diplôme VAE, il est impératif de plonger dans le référentiel du diplôme. Ce document détaille les compétences attendues et les critères d'évaluation, vous permettant ainsi de vous assurer que votre expérience correspond aux attentes.

5. Rechercher le Diplôme VAE de Votre Intérêt

La recherche du diplôme VAE qui vous correspond peut être facilitée par diverses ressources en ligne. Explorez les bases de données, les annuaires, et les sites officiels pour identifier les certifications en adéquation avec votre parcours.

6. Choisir le Bon Certificateur

Le choix du certificateur est une étape cruciale. Assurez-vous que l'organisme certificateur est compétent dans le domaine du diplôme que vous visez, qu'il dispose d'une bonne réputation, et qu'il offre un accompagnement adéquat tout au long de votre démarche VAE.

En suivant ces étapes, vous serez en mesure de cibler le diplôme VAE qui reflète au mieux votre expérience et vos aspirations professionnelles. Prenez le temps de réfléchir, de vous documenter, et de choisir judicieusement, car la VAE est une opportunité précieuse pour renforcer votre parcours et atteindre de nouveaux sommets dans votre carrière.

Partie 2

Comment procéder à la recherche du diplôme VAE qui correspond à vos besoins ?

Une fois que vous êtes sur la plateforme, vous serez en mesure d'utiliser diverses méthodes de recherche, que ce soit par le domaine professionnel de votre choix ou en utilisant des mots-clés spécifiques.

Vous saisissez simplement le nom du diplôme qui suscite votre intérêt.

Suite à cela, une liste complète de toutes les certifications en adéquation avec votre recherche vous sera présentée, triée par niveaux.

Dès que vous avez identifié le diplôme qui vous convient le mieux, vous pourrez alors accéder aux informations suivantes :

L'intitulé exact du diplôme choisi.

Un résumé du référentiel des compétences et des connaissances requises.

Les secteurs d'activité associés au diplôme.

Les fiches ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) les plus pertinentes par rapport au diplôme.

En outre, vous trouverez des liens vers les principaux certificateurs qui délivrent ce diplôme, selon les ministères et les organismes compétents, tels que :

Ministère de l'Éducation Nationale (CAP, BM, BMA, BEP, BAC PRO, BTS, DCG, DSCG).

Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (DUT, DEUST, Licence professionnelle, Master professionnel, Doctorat).

Ministère des Solidarités et de la Santé (diplômes du secteur de la santé : DEAP, DEAS, DPPH, DEERGO).

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (CAPA, BPA, BEPA, Bac Pro, BP, BTA, BTSA, Ingénieur, Paysagiste, CEAV, DESV).

Chambres de Commerce et d'Industrie (diplômes de technicien supérieur, IFV, EGC, ECD).

Chambres des Métiers et de l'Artisanat (Brevet de Maîtrise (BM), BTM, BCCEA, BMS).

Ministère des sports (diplômes des secteurs sportif — BAPAAT, BP, BEATEP, BEES 1, 2 et 3, BPJEPS, DES JEPS, DEDPAD — et social — DEAVS, DEAMP, DEASS, DEASS, DEAF, DEIS, DEEJE, DEMF, CAFERUIS, DETISF).

En suivant ces étapes, vous pourrez aisément trouver le diplôme VAE qui correspond parfaitement à vos compétences et à vos objectifs professionnels. Prenez le temps de rechercher et de choisir soigneusement, car la VAE est une démarche importante pour renforcer votre carrière.

Quelles sont les conditions requises pour obtenir le livret 1 de la VAE ?

Pour faire une VAE, il vous faut avoir acquis au minimum un an d'expérience, soit au minimum 1 600 heures dans le domaine pour lequel vous souhaitez obtenir votre certification. Les périodes de stage, d'apprentissage, de formation sont prises en compte.

Vous pouvez obtenir votre livret 1, quels que soient votre âge, votre nationalité et votre statut. Que vous soyez salarié, stagiaire, en demande d'emploi, bénévole, travailleur solidaire, élu local, sportif de haut niveau, etc., vous pouvez prétendre à la validation des acquis.

Où trouver le livret 1 pour une VAE ?

Le livret 1 pour une VAE est nécessaire afin de pouvoir effectuer sa demande de validation des acquis de l'expérience. Il est possible de faire sa démarche directement en ligne de manière totalement dématérialisée en fournissant toutes les pièces justificatives nécessaires sous format numérique (au format PDF par exemple). Il est aussi possible de télécharger le formulaire Cerfa correspondant, puis de le compléter informatiquement ou manuellement après l'avoir imprimé, signé.

Ce formulaire doit ensuite être envoyé, avec les pièces justificatives nécessaires, par voie postale ou par voie électronique.

Quels documents joindre avec votre livret 1 ?

La première étape de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est de constituer et déposer votre dossier de recevabilité. Votre dossier doit être accompagné des éléments suivants :

1. Des documents attestant de la durée des activités exercées par le candidat,
2. Des attestations justifiant la durée des formations (initiale ou continue) réalisées en situation de travail,
3. Certifications ou parties de certifications obtenues,
4. Documents spécifiques réclamés par l'organisme de certification
5. Formulaire de candidature complété et signé (cerfa n° 12818).

Si vous remplissez tous les critères, votre dossier sera alors envoyé à un jury qui, après examen, décidera si vous êtes admis à poursuivre la procédure de VAE.

Besoin d'aide pour préparer votre dossier VAE ?

Contactez-nous au 06-51-06-51-89

Vous voulez vous faire accompagner pour préparer votre dossier de validation ?

Ou bien vous sentez que vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour être au top lors de l'entretien avec le jury ? Pas de problème ! Béziers Formation met à votre disposition des professionnels de la VAE qui se feront un plaisir de vous aider. Grâce à leur accompagnement individuel, vous pourrez préparer votre dossier et/ou vous entraîner pour l'entretien dans les meilleures conditions possibles, sans devoir retourner à l'école ! Alors, n'attendez plus, et contactez le réseau Excellence VAE dès maintenant !